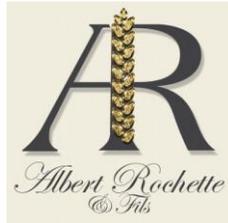


## MESURE DE PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans un souci constant de vous offrir le meilleur service et ayant la protection de vos renseignements à cœur. Nous nous sommes dotés de moyens efficaces pour protéger vos renseignements personnels des cyber-attaques et du vol de donnée interne durant le processus de traitement de chaque dossier de nos clients.

### **Ces mesures sont les suivantes :**

- Formation et sensibilisation de notre membre du personnel sur les arnaques et courriels malveillants.
- Nos employés ont tous signés un engagement de la confidentialité des renseignements personnel leur étant confiés.
- Nos systèmes informatiques sont dotés d'antivirus et de pare-feu pour bloquer toute menace dans nos systèmes.
- Tout nos fichiers sont conservés dans un endroit à l'abris du feu dans des classeurs sous-clés où seule la personne de la protection des renseignements personnels dans notre équipe y a accès.
- Nos dossiers informatiques sont par ailleurs conservés dans un disque dur externe.
- Les informations personnelles envoyés par internet sont envoyées souvent via les plates-formes gouvernementales eux même sécurisé.
- Nous nous servons de vos données seulement à des fins légaux et gouvernementales pour par le biais de sites sécurisés des instances gouvernementales. Une fois le dossier finale et traités, les informations sont conservées sous-clé aux archives, pendant une période de 5 ans et par la suite ceux-ci sont détruite conformément aux lois régissant notre domaine d'activité et de pratique.



MESURE DE PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### **Mesures de préventions et de protection en cas de fuite de données**

Malgré tout ces efforts, le risque n'est pas nul. Advenant une fuite de vos données personnelles, nous avons établi un protocole afin de vous protéger et de vous aider.

- Nous allons déclarer l'incident en produisant le registre des incidents provinciale
- Nous allons par le fait même aviser la commission d'accès à l'information.
- Nous allons aviser la personne victime de l'incident.
- Nous allons accompagner la victime dans ses démarches.
- Nous disposons d'une assurance qui couvre ce genre d'incident.
- Nous allons changer tout notre matériel informatique qui aurait pu être vulnérable afin de minimiser les risques que cela se reproduise.